

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs UNE FEMME PASSE LA NUIT DANS UNE TOMBE

JEUDI 12 novembre en fin d'après-midi au cimetière de Troyes (France), une femme âgée de 77 ans passait entre les tombes pour rejoindre une allée lorsqu'un caveau a cédé sous son poids. La septuagénaire a chuté et s'est retrouvée au fond d'une tombe sans pouvoir en sortir. Elle est restée prisonnière toute la nuit, incapable de se hisser hors du trou. Elle a finalement été délivrée le lendemain matin par des visiteurs. " J'étais avec ma mère et mon ami Jean-Marc quand nous avons entendu des cris lointains. raconte Monique M. On a d'abord pensé que cela venait de la rue. Mais en prêtant l'oreille on a compris que quelqu'un avait besoin d'aide. Je me suis mise à courir pour remonter les allées en répétant à la dame : "continuez à crier pour me guider jusqu'à vous" ". En s'approchant, elle a aperçu la victime assise au fond du caveau. Ils ont alerté le gardien qui a prévenu les secours. Une dizaine de sapeurs-pompiers ont été déployés pour faire remonter la victime qui a ensuite été transportée à l'hôpital. Ses jours ne sont pas en danger.

UNE BALLE PERDUE SE LOGE DANS LE NOUNOURS D'UNE FILLETTE

DANS la nuit de vendredi à samedi à Marseille (France), une fillette de 3 ans dormait tranquillement dans sa chambre lorsqu'une fusillade a éclaté dehors. Une balle perdue a traversé la vitre de sa chambre et est venue se loger dans le nounours de l'enfant. La petite fille a été légèrement blessée au pied par les éclats de verre de la vitre brisée lors de l'impact. La même nuit, un homme blessé par balle a été admis à l'hôpital. La brigade criminelle est chargée de l'enquête.

EN FAISANT DES TRAVAUX, IL DÉCOUVRE DES OSSEMENTS HUMAINS

DES ossements d'un squelette humain ont été retrouvés dans le jardin d'un particulier à Brison-Saint-Innocent (France). C'est le propriétaire des lieux qui a fait la macabre découverte samedi et qui a donné l'alerte. Les gendarmes se sont rendus sur les lieux et ont procédé aux premières constatations. Une enquête a été ouverte et a été confiée au parquet de Chambéry afin d'identifier la victime et connaître les causes de sa mort.

Rassemblés par JNE

Il abuse d'une mineure de 14 ans à Mouila

Félicien NDONGO Mouila/Gabon

TYVE Madele, employé gabonais d'Olam Palm Gabon âgé de 31 ans, séjourne depuis quelques jours à la prison centrale de Mouila pour présomption de viol sur mineure de moins de 15 ans.

Le crime remonterait à la miaoût 2020. J.K.B., âgée de 14 ans, se rend, en compagnie de son frère cadet, chez le boutiquier du quartier Baleka, dans le deuxième arrondissement de la commune de Mouila, pour y faire des emplettes. Chemin faisant, les deux gamins croisent Madele, qui réside dans le quartier voisin Mangui. Le physique de la jeune fille a un tel effet sur lui, que le trentenaire l'approche aussitôt et lui propose de l'argent pour acheter son consentement. Mais l'adolescente rejette, dans un premier temps, les avances de son courtisan, puis, après avoir déposé son petit frère à leur domicile, rebrousse chemin pour aller poursuivre la conversation avec Madele. Celui-ci, pour mieux l'appâter, triple la mise de départ qui était de cinq mille francs. Puis use de subterfuges pour l'entraîner à la sortie de la ville, sur la route menant à Ndendé. Avant de commettre son forfait, le présumé délinquant sexuel aurait demandé à sa jeune victime si elle connaissait déjà les hommes. "Oui", aurait répondu J.K.B., avant de finalement refuser d'avoir des relations sexuelles avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle, malgré les 15 000 francs qu'il lui offrait. Sur ces entrefaites, Madele l'aurait entraînée de force dans un garage, où il aurait abusé d'elle.

Malheureusement pour lui, il sera pris en flagrant délit par le gardien des lieux, alerté par les cris de la victime. À la vue du vigile, l'homme s'évanouit dans la nature. Les recherches effectuées par la famille de l'adolescente pour le débusquer demeureront vaines jusqu'au mercredi 18 novembre dernier. Jour où J.K.B. retrouve son bourreau,



C'est dans cette partie de Mouila, loin des regards indiscrets, que le viol a probablement été commis.

au hasard d'une promenade. Elle en informe aussitôt ses parents qui, à leur tour, saisissent rapidement la police. Interpellé puis conduit au poste de police pour les nécessités d'enquête, le mis en cause est passé aux aveux durant l'interrogatoire. Présenté devant le procureur de la République, il a réitéré ses aveux durant l'audition. Aussi le magistrat instructeur l'a-t-il inculpé pour viol sur mineure de moins de 15 ans, le plaçant sous mandat de dépôt au pénitencier de Mouila, en attendant sa comparution devant la juridiction compétente. À noter que tout acte sexuel entre un majeur et une personne de moins de 15 ans, quelles que soient les circonstances, est défini par le Code pénal comme une atteinte sexuelle. L'atteinte sexuelle sur une personne de moins de quinze ans est pénalement réprimée, car on estime qu'un(e) mineur(e) suffisamment jeune ne peut consentir librement à un acte sexuel avec

Un corps découvert dans un atelier de menuiserie à Akanda

Libreville/Gabon

E corps d'un homme de nationalité nigérienne, Dominique Koke, âgé de 53 ans, a été découvert gisant sur un matelas, en fin de semaine dernière, dans une chambre à coucher de son atelier de menuiserie sis au premier campement, dans la commune d'Akanda.

La découverte macabre a été faite par un voisin qui, cherchant à demander un service à Dominique Koke, dans son atelier de menuiserie, à la mi-journée, a trouvé son corps inerte, torse nu et vêtu d'un pantalon, allongé sur le dos sur un matelas.

La brigade de gendarmerie du Cap-Esterias, saisie de cette découverte macabre, s'est déportée sur les lieux pour les constata-



La macabre découverte a été faite aux environs de ce paysage du quartier Malibé, dans le 1er arrondissement d'Akanda.

tions d'usage. Les quelques personnes qui ont fréquenté le disparu ces derniers temps ont été convoquées au poste de gendarmerie pour les nécessités

d'enquête.

Le corps de Dominique Koke a été conduit dans une maison des pompes funèbres en attendant son inhumation.